

Règlement de la Finale du Grand Régional CSO Ile de France 2019

Pour figurer au classement général du GR 2019, les équipes devront obligatoirement participer à la Finale de Jardy des 12 et 13 octobre 2019 N° FFE 2019 92 046 (engagement d'au moins 1 cavalier de chacune des équipes).

Toutes les équipes seront averties en priorité de l'ouverture aux engagements.

Dans chaque indice, l'engagement aux deux épreuves GR est obligatoire. Les points comptent double pour chacune des épreuves de la finale.

Les points inscrits lors des étapes et de la finale sont additionnés pour le classement final.

Les 8 meilleures équipes seront appelées à l'issue de la dernière épreuve du dimanche (équipes à pied et en tenue) et seront récompensées comme suit (présence obligatoire) :

1^{ère} équipe : 2 000 euros + cadeaux

2^{ème} équipe : 1 500 euros + cadeaux

3^{ème} équipe : 1 000 euros + cadeaux

4^{ème} équipe : 500 euros + cadeaux

5^{ème} équipe : 500 euros + cadeaux

6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} équipe : cadeaux

Des locations de boxe sont possibles via ffecompet.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement et/ou ses éventuels additifs, il est fait application des règlements FFE en vigueur ; Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com